



OBJECTIF EMPLOI

**PACTE RÉGIONAL
D'INVESTISSEMENT DANS
LES COMPÉTENCES**

2019-22

**L'ÉTAT, LA RÉGION GRAND EST ET LES PARTENAIRES SOCIAUX
S'ENGAGENT POUR TRANSFORMER L'OFFRE DE FORMATION
POUR UNE SOCIÉTÉ DE COMPÉTENCES**



L'Europe s'invente chez nous



**INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES**

L'accélération des mutations sociales, économiques et technologiques ainsi que la prise de conscience des enjeux environnementaux amènent à repenser notre modèle de société. Parmi les principales conséquences, il est aujourd'hui nécessaire d'adapter les individus à de nouvelles compétences professionnelles et sociales. Ces mutations concernent en priorité la formation, composante essentielle de l'accès à l'emploi.

Le PACTE fixe l'ambition partagée entre l'Etat et la Région Grand Est, en impliquant Pôle emploi et les acteurs du territoire, pour transformer en 4 ans l'offre de formation, aussi bien dans la pédagogie, les parcours des usagers demandeurs d'emploi que son évaluation.

LE PACTE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES, C'EST QUOI ?

Un défi national à relever

L'Etat mobilise un **Plan d'investissement dans les compétences (PIC)** de 15 milliards d'euros sur 5 ans, décliné régionalement.

- ▶ Assurer la montée en compétences et l'orientation vers l'emploi d'un million de jeunes et d'un million de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés.
- ▶ Favoriser la transformation du système de formation professionnelle par l'expérimentation et l'évaluation.

Une stratégie nationale ambitieuse

Déjà engagée pleinement dans ces mutations, la Région Grand Est, en concertation avec l'État et l'ensemble des acteurs économiques, a initié **une stratégie cohérente ambitieuse et partagée**. Cette stratégie s'inscrit dans le cadre :

- ▶ du Contrat de plan régional pour le développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP)
- ▶ du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).

Le CPRDFOP, signé le 16 février 2018, témoigne de la volonté de la Région Grand Est, de l'État, mais également des autorités académiques et des partenaires sociaux de déployer une offre de formation et d'orientation de qualité **pour répondre aux besoins en compétences des territoires et rendre indissociables formation, emploi et compétitivité**.

Le Grand Est, une région pro-active

En parallèle de cette démarche, la Région Grand Est a réalisé une déclinaison sectorielle de son CPRDFOP en signant des Contrats d'Objectifs Territoriaux avec les acteurs clés des secteurs d'activités à fort enjeu sur le territoire. Sept contrats d'objectifs territoriaux ont été signés en 2018 : industrie, artisanat, logiciels et services numériques, construction-travaux publics, agriculture-viticulture-métiers du paysage, forêt-bois-ameublement, sanitaire et social. Ces contrats ont permis d'aboutir à la définition d'actions spécifiques pour chaque secteur, en termes de prospective, de promotion des métiers et d'aménagement de l'offre de formation.

La déclinaison régionale du Plan d'investissement dans les compétences, une réelle opportunité pour la Région Grand Est :

- ▶ **Accélérer la réalisation de son CPRDFOP** avec un projet ambitieux au service des entreprises et des demandeurs d'emploi.
- ▶ Augmenter l'offre de formation avec plus de **65 000 places de formation supplémentaires** pour les 4 ans à venir.
- ▶ **Poursuivre la transformation déjà engagée de l'offre de formation** en lien avec les entreprises et les financeurs.

UN PACTE, POURQUOI ?

- ▶ Pour former des **demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés et des jeunes éloignés** du marché du travail ;
- ▶ Pour répondre **aux besoins des métiers en tension** dans une économie en croissance ;
- ▶ Pour contribuer à passer **d'une société de diplômes à une société de compétences**.



UNE MUTATION DE L'OFFRE DE FORMATION, QUI EST CONCERNÉ ?

- ▶ **Les demandeurs d'emploi** : en priorité les publics de bas niveau de qualification (niveau bac non atteint) et les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni accompagnés par le service public de l'emploi.
La Région Grand Est compte **469 375 demandeurs d'emploi**, dont 281 952 demandeurs d'emploi peu qualifiés (infra IV) et 82 198 jeunes de moins de 25 ans ni en emploi, ni en formation, ni en enseignement.
- ▶ **Les entreprises** : en leur permettant de recruter des futurs salariés mieux formés et en les impliquant plus fortement en tant qu'entreprise formatrice.
- ▶ **Les financeurs** (Région, Pôle emploi, OPCO, entreprises...) : en faisant évoluer leur coordination et leur mode d'intervention, afin d'améliorer la fluidité des parcours et éviter les ruptures.
- ▶ **Les organismes de formation** : en mettant en œuvre une approche par compétences, en facilitant les parcours de formation individualisés et en développant l'innovation pédagogique.
- ▶ **L'ensemble des acteurs de l'Accueil de l'Information et de l'Orientation** : en accompagnant les publics vers de nouveaux parcours adaptés.

COMMENT ?

Le PACTE se concrétise par une convention 2019-2022 signée entre l'État, la Région et Pôle emploi et se décline par des plans d'action annuels, soit un engagement pluriannuel de l'État à hauteur de 556 M€ sur 4 ans.

Un pilotage efficient

Dans le cadre de la mise en œuvre du PACTE Grand Est et en vue de sa réussite, **une coordination effective des interventions est indispensable.**

Aussi, **trois types de pilotage** sont prévus :

- **Un pilotage stratégique régional** en lien avec le Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP), pour permettre d'évaluer les progrès accomplis à partir d'objectifs clairement définis et de partager la bonne exécution des actions à mener.
- **Un pilotage État - Région** et le Haut-Commissariat aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, pour garantir la mise en œuvre du cap de transformation et assurer la cohérence entre la démarche régionale et nationale.
- **Un pilotage territorial**, dans le cadre des Comités territoriaux de développement des compétences (CTDC) pour associer les entreprises des territoires au plus près de leurs besoins. Pilotés par les élus, ces Comités sont animés par les pôles de développement économie/formation des 12 Maisons de la Région.

Un partenariat renouvé

Transformer les systèmes de formation professionnelle, notamment par l'expérimentation, impulse un renouvellement et une réorganisation du partenariat.

- **Optimiser** l'intervention des financeurs au service de la sécurisation des parcours.
- **Maximiser** le partenariat entre financeurs et offreurs de formation pour améliorer l'offre qualitative et sécuriser les organismes de formation.
- **Construire** une nouvelle cartographie de partenariats et de coordination opérationnelle entre prescripteurs et organismes de formation ainsi qu'entre organismes de formation.

Un programme sur 4 ans

Chaque plan d'action annuel du PACTE Grand Est s'articule autour de **3 axes stratégiques** :

- des parcours qualifiants vers l'emploi
- un accès des publics fragiles aux parcours qualifiants par la consolidation des compétences clés
- une accélération de la modernisation de l'ingénierie de formation, des modes de mise en œuvre et de l'accompagnement pendant la formation



PLAN D'ACTION

Environ 15 000 places de formations supplémentaires

- Nouvelles offres de formations qualifiantes et professionnalisantes
- Plateforme langue innovante et actions transfrontalières,
- Actions expérimentales pour tester de nouvelles solutions
- Formations d'accès au premier niveau de langue

Développer des actions vers les publics les plus fragiles

- **Aide à la mobilité complémentaire pour les territoires les plus enclavés**, en complément de l'offre d'accompagnement existante (Billet « Emploi Formation » TER, aides à la mobilité des stagiaires en formation professionnelle...).
- **Complément de rémunération à destination des jeunes** en formation à l'École de la 2^{ème} chance afin de bénéficier des mêmes droits que la Garantie Jeunes.
- **Actions de formation complémentaires** pour les publics bénéficiaires du RSA, les habitants des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville, les travailleurs handicapés et les détenus, avec la mobilisation des partenaires dans les territoires.

Moderniser l'ingénierie de formation

- **L'intelligence artificielle au service de la formation**, pour aller encore plus loin dans l'analyse des besoins en compétences identifiés par Pôle emploi, les observatoires de branches, les territoires et le retour d'actions de formation passées. **Ce projet unique en France** ouvre des perspectives nouvelles en alliant des systèmes d'information performants et un maillage territorial de proximité, pour bâtir une offre de formation au plus proche des besoins des entreprises.
- **Itinéraires compétences** : une nouvelle offre de services, une nouvelle approche de la formation basée sur la compétence avec l'objectif **de construire des parcours individualisés de formation sans rupture et de proposer des formations personnalisées aux demandeurs d'emploi.**

Expérimenter pour innover

Construire des parcours individualisés de formation et des formations personnalisées en proposant de nouvelles organisation et approche concernant le diagnostic, la modularisation de l'offre de formation et le rôle renforcé du référent de parcours de formation.

Proposer de nouvelles actions pour les publics fragilisés. Renouveler et consolider les partenariats avec notamment les Conseils Départementaux, les EPCI, l'AGEFIPH, l'Armée ...

Organiser des actions complémentaires professionnalisantes et qualifiantes.

Développer et optimiser le système d'information pour mieux détecter les besoins en compétences.

Proposer un plan de formation aux acteurs de la formation pour accompagner le changement.

Communiquer. Organiser des moments forts pour informer sur les innovations : Assises de l'innovation, journée de retour sur expérience en fin de parcours.

2019

2020 - 2022



LES ATOUTS DU PACTE GRAND EST

- ▶ **Une nouvelle offre de services** globale adaptée aux besoins des demandeurs d'emploi et des entreprises avec des parcours mieux aménagés et sans rupture.
- ▶ **Un programme ambitieux d'expérimentations pédagogiques et de parcours** pour faire évoluer les pratiques. Les Assises de l'Innovation organisées en région valoriseront ces projets pour favoriser le développement et l'essaimage.
- ▶ **Une communication grand public** « Performance Grand Est » pour mobiliser les publics et répondre aux besoins de recrutement des entreprises.
- ▶ **Un partenariat Région Grand Est et Pôle emploi renforcé**, concrétisé notamment par le développement de nouveaux outils du Big Data et de l'intelligence artificielle au service de la détection des besoins en compétences.
- ▶ **Une politique d'évaluation exigeante** menée dans le cadre du Comité Régional d'Évaluation et qui renforce l'action du Comité Scientifique national instauré par l'État.

Plus d'informations : formation@grandest.fr



L'Europe s'invente chez nous



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Région Grand Est

Siège du Conseil régional • 1 place Adrien Zeller
BP 91006 • F 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67 • Fax 03 88 15 68 15

Hôtel de Région • 5 rue de Jéricho
CS 70441 • F 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31 • Fax 03 26 70 31 61

Hôtel de Région • place Gabriel Hocquard
CS 81004 • F 51036 Metz Cedex 1
Tél. 03 87 33 60 00 • Fax 03 87 32 89 33

www.grandest.fr